



Commune de Boutigny-sur-Essonne

Boutigny sur Essonne, le 29 août 2017

Chers parents,

La rentrée scolaire approche et la municipalité souhaite qu'elle se déroule le plus sereinement possible pour les enfants, les familles et les enseignants.

Le mois de juin a été éprouvant pour tous.

Comme vous le saviez la possibilité était offerte aux communes de revenir à la semaine de 4 jours.

Dans cette optique, les instances ministérielles ont imposé d'attendre la sortie du décret pour prendre les mesures de dérogation et la procédure n'a pas été encore clairement définie.

Cette attitude a malheureusement participé à la création de tensions au sein de la communauté éducative, mais aussi pour les familles boutignacoises.

Dans ces circonstances où il a fallu faire face à une forme de précipitation renforcée par des informations contradictoires, le Conseil municipal, réuni le 30 juin a préféré repousser d'une année la décision définitive sur l'organisation du temps scolaire.

La préférence des familles pour la semaine de 4 jours a bien été entendue par l'ensemble du Conseil municipal et nous en tiendrons compte dans tous nos prochains débats.

Il nous paraît important de faire un point d'étape concernant les NAP sur notre commune.

Ainsi, à Boutigny, la réforme des rythmes scolaires de 2014 s'est accompagnée d'un véritable projet éducatif reconnu aussi bien par nos partenaires, mais aussi, par les équipes éducatives et les familles.

Cette nouvelle offre éducative et de découverte a permis de tisser des liens avec de nombreux partenaires (associations locales, intervenants indépendants, la Croix Rouge, le SIREDOM, ...).

Au regard de ces partenariats et par respect pour les engagements que nous avons pris envers ces derniers, il n'était pas possible d'annuler toutes ces conventions en si peu de temps.

Les élus ont également pris en compte l'intérêt manifesté des enfants pour les NAP, ainsi que la satisfaction des parents pour des activités enrichissantes et structurantes pour l'avenir des plus jeunes.

La valorisation du Sous-Préfet et de la direction de la cohésion sociale, nous permettent de démontrer une fois encore le franc succès rencontré par ce dispositif éducatif.

Les NAP seront donc reconduites pour la rentrée 2017/2018 avec les mêmes règles que l'année dernière, concernant l'organisation et la tarification.

Afin de répondre au mieux à vos interrogations éventuelles mais aussi à vos inquiétudes légitimes, les élus vous proposent de les rencontrer en mairie vendredi 1^{er} septembre de 17h à 20h et samedi 2 septembre de 9h à 12h.

Enfin, un groupe de travail, composé d'élus et de représentants des parents d'élèves, sera mis en place afin de réfléchir à l'organisation de la rentrée 2018 et d'envisager une continuité du projet éducatif en dehors du cadre défini par le rythme scolaire actuel.

Nous restons à votre entière disposition et nous souhaitons à tous, petits et grands, une très bonne rentrée.

Bien fidèlement.

Le Conseil municipal de Boutigny.